

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 13

L'an deux mil dix

Le 31 mars à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars  
2010**PRESENTS** : MM. SAVIN – BARRAL –BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT- FOURNIER - JAVELEAU –  
MERCIER - MOUNIER – TEILLET.**ABSENTS** : MM. ALLEGRE – CALVET – COUTEAU –  
FAURE – REMAUD – SUTRE.**POUVOIRS** : E. ALLEGRE a donné pouvoir à D.  
JAVELAUDS. CALVET a donné pouvoir B. TEILLET  
I. COUTEAU a donné pouvoir à E. SAVIN  
G. SUTRE a donné pouvoir à S. BOIVENT

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

**201015d****OBJET** : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIVE 2009 DU CCAS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Eric SAVIN après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, délibérant sur le compte administratif 2009 du CCAS dressé par M. Eric SAVIN, Maire :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2009 du CCAS, lequel peut se résumer ainsi :

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

## EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice (Mandats et Titres)	Section de fonctionnement	A 1 689.50	G 1 600.00
	Section d'investissement	B 0.00	H 0.00

+ +

Reports de l'exercice N-1	Section de fonctionnement	C 0.00	I 963.94
	Section d'investissement	D 0.00	J 0.00

= =

TOTAL (Réalisations + Reports)	=A+B+C+D 1 689.50	=G+H+I+J 2 563.94
--------------------------------	----------------------	----------------------

Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 0,00	=K+L 0,00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	=A+C+E 1 689.50	=G+I+K 2 563.00
	Section d'investissement	=B+D+F	=H+J+L
	Total cumulé	=A+B+C+D+E+F 1 689.50	=G+H+I+J+K+L 2 563.94

Fait à Jauldes, le 2 avril 2010  
Le Maire  
Eric SAVIN

